

PROGRAMME DE FORMATION **RÉALISER UN PROJET DE SERVICE, DIRECTION OU ÉTABLISSEMENT EN IMPLIQUANT SON ÉQUIPE**

MAJ 03/05/2024

Objectifs :

- ❖ Concevoir une démarche projet collaborative
- ❖ Apprécier si cette démarche peut être conduite dans sa structure
- ❖ Mettre en place les conditions nécessaires à la démarche
- ❖ Conduire et réaliser son projet de service, direction ou établissement en impliquant son équipe
- ❖ Adapter la conduite de projets futurs grâce à une démarche réflexive

Programme :

- ❖ Identifier les étapes d'une démarche projet classique
- ❖ Identifier les différents niveaux de participation et leurs impacts sur l'équipe et son manager
- ❖ Apprécier / Démontrer l'intérêt d'impliquer son équipe pour la conduite d'un projet de service, direction, établissement
- ❖ Définir les étapes d'un projet collaboratif
- ❖ Évaluer le potentiel de mise en œuvre dans son contexte professionnel
- ❖ Analyser l'intention du projet et en définir le cadre
- ❖ Mesurer le potentiel d'implication des acteurs, de son équipe
- ❖ Prévoir et organiser la participation des acteurs au projet
- ❖ Poser et partager le cadre méthodologique initial
- ❖ Définir l'ambition et la vision idéale
- ❖ Organiser et faire l'état des lieux de la situation actuelle
- ❖ Distinguer objectifs stratégiques et opérationnels et les déterminer avec les acteurs
- ❖ Définir les actions, les prioriser et les choisir pour élaborer le plan d'actions
- ❖ Concevoir les outils d'évaluation et de reporting et les utiliser

Durée :

Prix : 1 250,00 €

Public : Cadres et managers en situation de préparer, conduire ou coordonner la conduite d'un changement stratégique ou organisationnel

Prérequis : Cadres et managers en situation de préparer, conduire ou coordonner la conduite d'un changement stratégique ou organisationnel

Moyens pédagogiques :

L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires...).

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.



Méthode pédagogique :

- ❖ Active et participative.
- ❖ Travaux de recherche et de construction de connaissances et d'outils en groupes partant de la fonction, des connaissances et l'expérience professionnelle des stagiaires.
- ❖ Analyse de situations professionnelles.
- ❖ Contextualisation-décontextualisation-recontextualisation (en lien avec des situations cliniques au sein de l'établissement).
- ❖ Auto évaluation, évaluation individuelle réflexive et collective.

Modalités de suivi :

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Un certificat de réalisation avec la validation des objectifs, sera délivré à chaque participant.

Validation : *Un certificat de réalisation avec la validation des objectifs, sera délivré à chaque participant.*

Nos formateurs :

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr